



**LYCEE PROFESSIONNEL L.-A. DE BOUGAINVILLE**  
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie-Restaurant  
2, rue Eugène Le Roux 44100 NANTES  
Tel : 02 51 80 24 00 – mel : [ce.0440036a@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440036a@ac-nantes.fr)  
<http://bougainville.paysdelaloire.e-lyco.fr>

**ANNEE SCOLAIRE : 2023/2024**

## CONTRAT DE LOCATION

D'une Chambre à « L'HÔTEL d'application : LA FREGATE »

Dossier suivi par  
Mr DUBOIS

Téléphone  
02.51.80.24.07  
Télécopie  
02.40.58.27.80  
Mel  
[Ce.0440036a@ac-nantes.fr](mailto:Ce.0440036a@ac-nantes.fr)

2, rue Eugène Le Roux  
44100 NANTES

Le lycée professionnel L.A. de BOUGAINVILLE propose à la location, pendant la période d'ouverture du lycée (période scolaire), deux chambres pédagogiques correspondant à des chambres 3 étoiles.

Chaque chambre est équipée, en plus de la literie :

- D'un bureau sur lequel un plateau courtoisie est à la disposition des clients
- D'un minibar rempli de boissons fraîches payantes (à disposition des clients)
- D'un téléviseur couleur et d'une télécommande
- De la Wifi (code d'accès à demander à l'arrivée)
- D'un téléphone fixe (accès uniquement interne au lycée)
- D'une penderie et de mobilier de rangement
- D'un coffre fort permettant de sécuriser les objets de valeur

Une salle de bain est aussi attenante à la chambre. Elle est à disposition avec le linge adapté et les produits d'accueil nécessaires

Services annexes :

- Micro-onde à disposition dans la buanderie attenante (à maintenir propre en cas d'usage)
- Plats cuisinés en vente à emporter (salle des professeurs) : procédure à suivre pour facturation
- Restauration sur réservation dans la restauration d'application « LE PHARE » et la brasserie « LA CHALOUPE », midi ou soir, selon planning.
- Garage du lycée à disposition, **uniquement la nuit.**

Chaque Chambre d'application peut être louée à la nuitée, à la semaine, au mois ou à l'année.

- Tarif de location d'une chambre à la journée pour 1 personne : 36,00€ (chambre + petit déjeuner)
- Tarif de location d'une chambre à la journée pour 2/3 personnes : 54,00€ (chambre + petits déjeuners)
- Tarif de location d'une chambre à la semaine (du lundi matin au vendredi soir) : 118,00€

Les petits déjeuners sont servis habituellement au réfectoire du lycée entre 07h15 et 08h15. Il est aussi servi, à certains moments à la brasserie la Chaloupe, entre 07h30 et 08h30. (Selon planning annuel)

Les chambres d'application doivent être à la disposition des élèves et des enseignants entre 08h15 et 17h30, afin que les séances de Travaux pratiques et l'entretien des chambres puissent avoir lieu. (Fréquence d'entretien variable selon la progression pédagogique : entretien minimum 1 fois par semaine).

**En cas de location à la semaine**, même si le client s'absente en déplacement professionnel, l'intégralité du forfait hebdomadaire très avantageux devra être réglée.

**En cas de location d'une chambre pour toute l'année scolaire**, le lycée établira une facture mensuelle au client : même si le client s'absente en déplacement professionnel, l'intégralité du forfait hebdomadaire très avantageux devra être réglée. Si une absence d'une semaine entière est **prévue à l'avance**, et la chambre débarrassée de toutes les affaires du client afin d'être relouée, cette semaine pourra ne pas être facturée.

**En cas de location d'une chambre à l'année scolaire par un personnel de l'éducation nationale** ; il est possible d'occuper la chambre louée pendant les petites vacances scolaires sur les deux jours de période d'astreinte (location à la journée). Le lycée Bougainville devra être prévenu à l'avance de cette présence qui sera facturée au tarif journalier. Il n'y aura alors



aucun service assuré cette semaine là. La présence dans l'établissement sera sous la responsabilité du locataire.

**Contrat de location d'une chambre de l'Hôtel d'application « LA FREGATE » :**

Entre le client :

2/2

NOM :...

PRENOM :.....

Adresse:

.....

.....

.....

N° de téléphone portable: ...

Email : .....

Et le lycée L.A. de Bougainville, 2 rue Eugène Le Roux 44100 NANTES  
Représenté par Madame Karine LE MAIH-CHOMETTON, proviseure,

Il est convenu que la chambre numéro : 2

Est louée à partir du : . / / 20

Pour la durée suivante : . nuit. . . . Jusqu'au : / / 202...

Selon les termes du contrat précité.

Date : ... Signature du client :

Signature de  
Mme Karine LE MAIH-CHOMETTON:  
Proviseure